

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 7

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: E.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

égales à la chaîne, sans apporter dans la plupart des cas le moindre profit.

c/ Quand la compagnie est tout entière sur la chaîne, sa direction est entre des mains beaucoup plus expérimentées qu'auparavant, entre celles du commandant de compagnie.

Les deux derniers chapitres du règlement traitent des formations et mouvements du régiment, de la brigade et même de la division en formation de réserve, et des revues et défilés.

BIBLIOGRAPHIE

Souvenirs militaires du baron de Bourgoing. Un vol. in-18. Prix: 3 fr. 50. Paris, E. Plon, Nourrit & C^e, éditeurs.

La curiosité du public ne se lasse pas de rechercher dans les *Mémoires* du temps les détails de l'épopée impériale. On est toujours aussi avide de renseignements nouveaux sur Napoléon I^{er}. A cet égard, nous devons signaler, comme présentant un intérêt particulier, les *Souvenirs militaires du baron de Bourgoing*, publiés à la librairie Plon par son petit-neveu, le baron Pierre de Bourgoing. On trouvera dans ce livre des pages émouvantes, d'une extraordinaire réalité, sur la campagne de Russie, et spécialement sur l'incendie de Moscou et sur le retour de l'empereur, regagnant la France avec une petite escorte, à travers mille dangers. Ce dernier épisode, mal connu jusqu'ici, est raconté dans les *Mémoires* du baron de Bourgoing avec une foule de détails inédits, extrêmement curieux. Les *Souvenirs militaires* du baron de Bourgoing, qui fut depuis ambassadeur en Espagne, ministre plénipotentiaire en Allemagne et en Russie, s'étendent de 1791 à 1815. Ils complètent, à plus d'un titre et de la façon la plus attachante, la série des *Mémoires* sur la Révolution et l'Empire que la maison Plon a déjà publiés.

Ein neues Vorpostensystem. Broch. in-8° de 39 pages. Zurich 1897, Orell Fussli, éditeurs.

L'auteur anonyme de cette brochure a trouvé moyen, en quelques pages de faire avec beaucoup de logique le procès de notre système réglementaire d'avant-postes et d'en proposer un nouveau qu'il estime, non sans apparence de raison, plus efficace, malgré l'utilisation de moindres effectifs. Il faut reconnaître, en effet, que les avant-postes, tels que les conçoit notre règlement, protègent peut-être le front des troupes, mais sont manifestement insuffisants pour la protection des flancs, malgré la proportion très forte des troupes employées. Même sur le front, de nuit spécialement, les diverses unités, trop échelonnées, sont continuellement exposées à des surprises, sans possibilité souvent de se prêter mutuellement

l'appui nécessaire. La brochure en donne un exemple très suggestif.

L'erreur première du système est que l'on fait des avant-postes à la fois une troupe de surveillance et une troupe de combat. L'auteur de la brochure ne les comprend pas ainsi et voici comme il résume son opinion sur leur but et sur leur meilleure utilisation :

« Les troupes en cantonnement pour la nuit doivent être couvertes par des avant-postes. Les avant-postes ont pour but de permettre à la troupe d'engager le combat avec toutes ses forces si elle veut combattre, ou de refuser absolument la lutte si elle ne veut pas combattre.

» Les avant-postes sont composés d'un sous-officier comme chef et trois hommes. Un vélocipédiste leur est adjoint pour le service d'estafette. Ils occupent les routes et chemins qui conduisent au cantonnement à une distance d'au moins cinq kilomètres de celui-ci. Comme emplacement fixe, ils choisissent les croisées de routes.

» Les avant-postes se comportent comme le chasseur à l'affût, mais ils ne font usage de leurs armes qu'en cas de nécessité. Ils ne changent de place que s'ils y sont obligés pour observer le chemin ou si le soin de leur sécurité les y contraint.

» Les avant-postes font rapport sur tout renseignement important concernant l'ennemi. Au cas où une forte colonne marche sur le cantonnement, ils se retirent sans perdre le contact.

» Les unités cantonnées vers les sorties du cantonnement sont de piquet et poussent des postes de sous-officiers comme garde extérieure de cantonnements jusqu'à 1000 mètres en avant.

» La garde intérieure de cantonnement pose aux sorties des sentinelles doubles qui doivent fixer leur attention sur les gardes extérieures.

» Le commandant ou son remplaçant doivent veiller pour la réception des rapports.

» Si l'ennemi est dans le voisinage immédiat, les avant-postes doivent l'observer directement. La collaboration de l'élément civil doit aussi entrer en ligne de compte. Dans ce cas, les gardes extérieures de cantonnement doivent être renforcées.

» Pendant le jour, il est procédé d'après les mêmes principes pour la protection d'une troupe au repos. Les avant-postes occupent les points qui leur permettent des vues étendues en avant. Les communications se font si possible par signe.

» Enfin, pour compléter le système, il faut y joindre, si besoin est, les patrouilles d'officiers, envoyées en découverte ou en mission spéciale. »

Tel est, en gros, le nouveau système proposé. Il aurait cet avantage d'être au moins aussi efficace que notre système actuel, tout en exigeant moins de monde. Il favoriserait ainsi le repos d'une plus grande partie de la troupe. Dans tous les cas, il mériterait, semble-t-il, d'être expérimenté, cela d'autant plus que quelques corps allemands se sont bien trouvés

de l'avoir appliqué en 1870. C'est un motif de plus de ne pas en laisser perdre l'idée sans l'avoir traitée à l'école de la pratique.

P.-L. Lycoudis, lieutenant-colonel du génie (armée hellénique). Suite au *Mémoire sur un nouveau système de bouches à feu démontables*, publié en 1891. — Charles Beck, librairie internationale, à Athènes, 1896.

Il s'agit dans cette brochure d'une étude théorique des conditions dans lesquelles on pourrait arriver à construire des canons pouvant se démonter en plusieurs pièces et pouvant par conséquent se diviser pour les facilités de transport. Un semblable travail présente un intérêt spécial pour notre pays où l'étude d'un canon de montagne pouvant être transporté à dos de cheval et de mulet est toujours à l'ordre du jour, sans qu'une solution réellement satisfaisante ait été trouvée jusqu'ici. Le travail du lieutenant-colonel Lycoudis est malheureusement un travail de cabinet qui n'est pas appuyé par des essais pratiques. Il porte sur six modèles différents du calibre 75 mm. ; le poids de la pièce varierait de 205 à 308 kg. ; il se composerait, dans les modèles les plus lourds, de 3 pièces : le tube, le toureau avec l'appareil de fermeture, et la jaquette avec le manchon, pesant chacune environ 100 kg., dans les modèles les plus légers on n'aurait que deux pièces : le tube et la jaquette avec l'appareil de fermeture pesant chacune également environ 100 kg. La longueur totale du canon irait de 1500 à 1978 mm., le poids du projectile serait de 4,3 kg., la vitesse initiale de 411 à 477 mètres.

Si le système est réellement pratique, si le montage et le démontage peuvent se faire rapidement, la pièce de montagne proposée réaliserait un très grand progrès sur les pièces actuelles dont le faible poids a pour conséquence une si faible puissance balistique. Major E. P.

Annuaire du Touring-Club suisse pour 1897-1898.

Le Touring-Club suisse nous fait parvenir son annuaire pour 1897-1898, annuaire dû à la collaboration de MM. H. Schauenberg, vice-président, et H. Kündig, secrétaire général de l'association.

Cette publication est des mieux réussies à tous les points de vue. Il n'est pas de renseignements pratiques que le cycliste n'y trouve. En voyage, c'est un guide sûr et toujours apte à répondre ; il indique la liste des hôtels qui se sont engagés à faire aux cyclistes des conditions spéciales, des mécaniciens recommandés, des photographes à même de mettre une chambre noire à la disposition des cyclistes ; il donne des renseignements sur les services douaniers de Suisse et de l'étranger ; fournit des conseils pratiques d'hygiène ; enfin, décrit quelques itinéraires de voyages, parmi les plus intéressants. A la fin du volume, quelques pages sont consacrées au « Carnet de route » pour l'inscription par jour, par semaine et par mois des distances parcourues.

Etat des officiers de l'armée fédérale au 1^{er} avril 1897. Zurich, 1897, Orell Füssli, éditeurs.

L'annuaire de l'armée fédérale qu'édite la maison Orell Füssli, à Zurich, vient de paraître, mis à jour au 1^{er} avril de l'année courante. Inutile d'insister sur les services que rend cette publication. Aujourd'hui qu'elle existe on s'étonne d'avoir pu s'en passer si longtemps. On sait qu'elle comprend un état des officiers par cantons, leur répartition dans l'armée, et enfin leur liste par ordre alphabétique. Les recherches sont de cette manière rendues très simples et pratiques.

Guide pratique pour les soins à donner aux chevaux, à l'usage du maître et du valet, en ville et à la campagne, par Jean Haussener, ci-devant maître d'écurie, attaché au service de remonte fédéral. — 4^e édition (17^e mille). 64 pages in-12. Prix : 1 franc. — Dans toutes les librairies et à l'imprimerie Michel et Büchler, à Berne.

Cet ouvrage, recommandé par le Département militaire fédéral, contient beaucoup de bons conseils, de très utiles renseignements sur la manière de traiter les chevaux, les harnais, les voitures. Il contient aussi des observations assez curieuses, ainsi le fait que la « musique instrumentale agit manifestement sur les intestins. Les chevaux écoutent un moment, lèvent la queue et se débarrassent. Le roulement du tambour a déjà été employé avec succès comme remède contre la colique ». Ceci dit sans rien ôter à la qualité de l'ouvrage que l'on peut recommander vivement à tout propriétaire d'un cheval et à tous les cavaliers.

ACTES OFFICIELS

Landwehr. — Dans leur dernière session, les Chambres fédérales ont adopté une *loi fédérale sur la réorganisation de l'infanterie de landwehr*. Elle prend la date du 12 juin 1897 :

Article 1^{er}. L'infanterie de landwehr se compose des unités ci-après, formées par les hommes sortant des 96 bataillons de fusiliers de l'élite.

a) 33 bataillons de 1^{er} ban formés par les sept classes d'âge de 33 à 39 ans inclusivement;

b) 33 bataillons de 2^{me} ban formés par les cinq classes d'âge de 40 à 44 ans inclusivement;

Les hommes sortant de deux bataillons de carabiniers de l'élite formeront un bataillon de carabiniers de landwehr de 1^{er} ou de 2^{me} ban suivant leurs classes d'âge.

(Tableau Ia, b, c, d et tableau II.)